

Les subsides

pêcheurs à plein temps? La ministre s'est alors corrigée en disant que tout le monde paierait.

Cette position entraîne de grands risques, monsieur le Président. Pensons au pêcheur qui veut quitter le port à 5 heures. Il a besoin de connaître les dernières prévisions atmosphériques parce que le temps est incertain. Il y va de sa vie et de celle de son équipage. Si les appels sont facturés, sachant qu'il y a des frais le pêcheur va hésiter à téléphoner, peu importe le tarif. Il n'appellera pas aussi souvent qu'auparavant alors qu'en réalité, monsieur le Président, nous devrions l'encourager à se renseigner encore plus fréquemment. A-t-on consulté qui que ce soit avant de prendre cette décision?

Le gouvernement a-t-il fait quelque consultation avant d'augmenter le prix des cartes maritimes et de réduire le service des relevés hydrographiques du littoral de l'Atlantique? La mise à jour cartographique du littoral de l'est du Canada s'impose absolument. Pour une certaine section de la côte atlantique, nous comptons encore sur les cartes tracées du temps du capitaine Cook; elles remontent à l'époque de la ligne à plomb. Il y a cinq ans, le gouvernement canadien a voulu entreprendre un programme visant à mettre à jour les relevés cartographiques. Il entendait affecter plus de crédits à ce service. Toutefois, sans aucune consultation, le nouveau gouvernement a augmenté le prix des cartes vendues aux pêcheurs et il a commencé à réduire ce service.

Qui le ministre des Pêches et des Océans a-t-il consulté avant de continger les prises de hareng à partir du 15 avril, ce printemps, alors que tous les ports étaient encore couverts de glaces? Le gouvernement a-t-il fait quelque consultation avant d'annoncer qu'il limitait l'admissibilité à l'assurance-chômage parce qu'il soumettait le régime à un examen? Celui-ci procure un revenu garanti aux pêcheurs de l'est du Canada mais le gouvernement se mêle maintenant de la rafistoler sans faire de consultations.

Aux termes de cette motion, monsieur le Président, le gouvernement a manifesté envers les pêcheurs de l'est du Canada une négligence et une indifférence des plus totales. Il ferait bien de revenir sur ses positions s'il ne veut pas subir le même sort que beaucoup de gouvernements conservateurs provinciaux qui seront battus aux prochaines élections.

Le président suppléant (M. Charest): Y a-t-il des questions ou des observations? Le débat se poursuit avec le ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. Stevens).

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, en participant à ce débat, je voudrais signaler tout d'abord que le député de Gander-Twillingate (M. Baker) a limité ses remarques à un seul aspect de la motion. Celle-ci traite du développement industriel régional, des pêches et du transport. Si je devais m'en tenir aux observations du député, je devrais en déduire qu'il est satisfait du développement industriel régional dans la région de l'Atlantique, car il n'a pas formulé une seule critique à cet égard.

M. Baker: Ce n'est pas vrai, monsieur le Président. Ce n'est pas juste.

M. Stevens: Il doit être assez satisfait également en ce qui concerne les transports. Je suis heureux de l'apprendre, car il y a lieu d'être optimiste en ce qui concerne la région de l'Atlantique. Nous pouvons dire que la situation s'est grandement améliorée.

Cependant, nous devons aborder ce débat en faisant preuve de prudence, monsieur le Président. Lorsque j'ai lu le texte de cette motion, j'ai été étonné de voir qu'un représentant de l'opposition officielle avait l'audace de demander la tenue d'un débat sur le développement industriel régional, les pêches et les transports dans la région de l'Atlantique, alors que le bilan de son parti au cours des dix années passées a été catastrophique dans ces domaines. D'autres députés qui participeront au débat doivent se souvenir du legs que nous a fait le gouvernement précédent.

Le Conseil économique des provinces de l'Atlantique a réalisé dernièrement une étude dont j'ai obtenu un exemplaire. On y faisait notamment une comparaison entre la région de l'Atlantique et les États de la Nouvelle-Angleterre. J'invite tous les députés qui s'intéressent au débat d'aujourd'hui à en obtenir un exemplaire. Cette étude révèle qu'en 1975, à l'époque où le parti du député était au pouvoir, le chômage était plus élevé dans les États de la Nouvelle-Angleterre, en moyenne, que dans la région de l'Atlantique. En 1984, le chômage avait augmenté d'environ 50 p. 100 dans cette région, par rapport à 1975. Dans les six États de la Nouvelle-Angleterre, il avait diminué de moitié. Au cours de cette décennie, les revenus moyens des résidents de la région de l'Atlantique se sont maintenus à 75 p. 100 de la moyenne nationale. C'est regrettable, à mon avis. Notre parti estime que le revenu moyen dans la région de l'Atlantique peut se rapprocher de la moyenne nationale plus qu'il ne l'a fait ces dernières années.

Que s'est-il passé en Nouvelle-Angleterre? Au cours de la même période, la production des États aurait augmenté d'environ 10 p. 100 par rapport à la moyenne nationale. C'est un second indice qui prouve que la politique du gouvernement précédent a été un véritable fiasco pour la région de l'Atlantique. Je dis cela bien que des centaines de millions de dollars aient été injectés dans cette région sous forme de subventions et par d'autres moyens.

● (1230)

Ne vous méprenez pas, monsieur le Président. Nous reconnaissons, et nous continuerons à le faire, que dans une région comme celle de l'Atlantique, l'aide gouvernementale est utile, qu'il s'agisse de subventions ou de stimulants. Ce que nous disons, toutefois, c'est que l'opposition officielle n'a absolument aucune leçon à donner aux Canadiens sur la façon de résoudre les problèmes de la région de l'Atlantique. Toutes les solutions qu'ils croyaient bonnes pour cette région durant leur mandat ont échoué, et nous le savons. Les gens qui sont actuellement en chômage dans la région de l'Atlantique le sont à cause de politiques antérieures inefficaces.